

**BÉNÉFICIAIRES**PME, ETI, Grandes entreprises,  
Organismes publics, ONG**FORME DE L'AIDE**

Subvention

**INTENSITÉ DE L'AIDE**70% à 100%  
des dépenses éligibles**PÉRIODE**Date limite de soumission  
des propositions : 23 avril 2025**FINANCEURS**22 années  
d'expérience160  
Collaborateurs15 Mds€  
de projets  
financés  
depuis 20139 bureaux  
ouverts en  
France

## APPEL À PROJETS PARTENARIAT CLEAN HYDROGEN

Clean Hydrogen est un partenariat institutionnalisé en marge du programme Horizon Europe. Ce programme vise à accélérer le développement des **applications avancées de l'hydrogène propre** et contribue pleinement à l'objectif de **neutralité climatique** de l'Europe en produisant des résultats notables et quantifiables en vue du développement et de la mise à l'échelle des applications de l'hydrogène.

### — QUELS PROJETS ?

Le Partenariat Clean Hydrogen se dédie à un appel à projet principal au budget de **184,5 millions d'euros**, destiné à financer des activités de recherche et d'innovation couvrant **l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène**.

L'ensemble des appels à projet couvrent les thématiques de :

- ↳ La production d'hydrogène renouvelable,
- ↳ Le stockage et la distribution d'hydrogène,
- ↳ Les transports,
- ↳ La chaleur et l'électricité.

Les projets attendus sont des **projets collaboratifs** regroupant **3 organisations de 3 pays européens minimum**, dont certains appels conditionnent la participation d'un membre de Hydrogen Europe.

Des projets allant de 1 M€ à plusieurs dizaines de millions d'euros sont attendus, du TRL 2 jusqu'au TRL 8 jusqu'au déploiement à l'échelle régionale de solutions innovantes dans le cadre des « vallées de l'hydrogène ».

Les projets seront évalués et mis en concurrence sur la base des critères d'**excellence**, **impact** et **mise en œuvre** avec des notes minimum à atteindre pour chacun des critères.

### — QUELS SOUTIENS ?

Les dépenses éligibles des projets comprennent des dépenses d'infrastructures et d'équipements dans le cas où des démonstrateurs seraient mis en place. Les financements sont délivrés en somme forfaitaire.

Des cumuls sont possibles avec d'autres dispositifs de financements publics nationaux mais également avec d'autres programmes de financement européens tels qu'Innovation Fund ou encore la Banque Européenne d'Investissement.

**Nicolas  
BONNET**Directeur Expertise  
Europe et Projets Collaboratifs06 73 93 66 74  
[nbonnet@abfdecisions.fr](mailto:nbonnet@abfdecisions.fr)